

*Vers une évolution des typologies traditionnelles du Calvados*

## Appel à propositions architecturales

organisé par le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Calvados  
28 rue Jean Eudes - 14000 CAEN - 02 31 15 59 60 - [www.caue14.fr](http://www.caue14.fr)

## PRÉSENTATION

### Quoi ?

Dans le cadre des 40 ans de la loi sur l'architecture, la thématique de l'habitat a été choisie. L'appel à idées «**JE RÉINVENTE MA MAISON - VERS UNE ÉVOLUTION DES TYPOLOGIES TRADITIONNELLES DU CALVADOS**» porte sur la proposition de concepts innovants pour la création d'une maison contemporaine, respectant les codes de l'architecture locale du Calvados et l'intégration paysagère.

Trois histoires familiales et trois sites sont proposés aux candidats : le Pays d'Auge, le Bessin et le Bocage.

Le CAUE met au défi les candidats ! Ils s'inscrivent, mais ne savent pas sur quel site ils travailleront. L'appel à idées portant sur trois secteurs géographiques du Calvados, chaque candidat ou équipe se verra attribuer un secteur de manière aléatoire et équilibrée.

L'appel à idées est avant tout un outil de réflexion et de communication à destination des élus, des habitants et des professionnels de la conception du cadre de vie.

### Pour qui ?

Avec le label «**Les défis du CAUE 14**», le CAUE lance son premier appel à idées, à destination des jeunes architectes diplômés ou étudiants, et des professionnels (architectes, urbanistes, paysagistes, ingénieurs, thermiciens, aménageurs, constructeurs, architectes d'intérieur, designers...).

Les participants pourront se présenter seuls ou en équipe associant différentes compétences (5 personnes maximum).

Un même candidat ou une même équipe pourra s'inscrire pour plusieurs sites.

### Quand ?

Les candidats doivent télécharger le bulletin d'inscription et le retourner complété **avant le 18 juillet 2017** par voie postale (28 rue Jean Eudes 14000 CAEN) ou par voie dématérialisée ([concours@caue14.fr](mailto:concours@caue14.fr)). Les organisateurs de l'appel à idées enverront les éléments de travail par mail aux candidats à partir du **10 juillet 2017**, à l'adresse renseignée dans le champ des coordonnées.

La réception des éléments de projet (texte de présentation, documents graphiques...) devra se faire **avant le 2 octobre 2017**.

Le jury de professionnels se réunira au mois de **novembre 2017** pour sélectionner les lauréats des trois sites.

### Combien ?

Chaque site (Pays d'Auge, Bessin, Bocage) fera l'objet d'un prix. Trois lauréats seront désignés par le jury. Chaque lauréat se verra remettre **un prix d'une valeur de 3000 euros**. Le jury se réserve le droit d'attribuer des mentions.

Pour toute question éventuelle, contactez le CAUE 14 par téléphone au 02 31 15 59 60 ou par mail à l'adresse [concours@caue14.fr](mailto:concours@caue14.fr)